

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **28 (1956)**

Heft 10

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'objet du présent rapport est d'examiner le pourquoi des attitudes de ces deux époques et de discuter les arguments objectifs qui sont invoqués en faveur de chacune d'elles.

Motifs réels des minima élevés (2 m. 70 à 3 m.).

Esthétique. — L'esthétique d'il y a cinquante ans était d'inspiration verticale. Elle correspond à une tendance romantique, et parfois mystique, de retour aux formes moyenâgeuses qui sont orientées vers le ciel (cathédrales, etc.). Cette tendance est apparue au XIX^e siècle. A l'inverse, l'époque moderne a repris la ligne horizontale qui fut celle de l'antiquité grecque, de la Renaissance et du XVIII^e siècle. Elle est le propre des époques humanistes. Il ne fait pas de doute que ce facteur a influencé, inconsciemment peut-être, les décisions des autorités de l'époque.

L'insuffisance de la lumière dans les villes. — Les Conseils communaux — il ne faut pas l'oublier — avaient le souci d'édicter une règle générale, applicable à tous les immeubles sans distinction, y compris ceux qui devaient être érigés dans des rues étroites dont les étages inférieurs sont défavorisés en ce qui concerne la lumière. L'angle sous lequel le ciel est visible pour ces locaux est très aigu et se situe à la partie haute des fenêtres. Augmenter la hauteur de celles-ci est donc, en principe, nécessaire.

On remarquera que cette considération a perdu beaucoup de sa pertinence, pour deux raisons :

a) la construction sociale actuelle, aussi bien en petites maisons qu'en appartements, laisse entre les immeubles un espace beaucoup plus important que jadis ; le ciel est donc largement visible ;

b) l'esthétique actuelle veut des fenêtres larges et repousse la fenêtre haute ; aussi, lorsque l'on augmente de 20 ou 30 cm. la hauteur sous plafond, cette prescription est-elle sans effet sur la hauteur du linteau de la fenêtre, et n'apporte pas de surcroît de lumière.

L'argument du cube d'air. — Il y a lieu de parler ici de la question du cube d'air, qui est souvent invoquée dans le problème, alors que techniquement elle lui est étrangère.

On compte qu'il faut 20 m³ d'air frais par heure et par personne couchée, et 30 m³ par personne assise. Admettons un local hermétique dans lequel dorment deux personnes pendant huit heures. Pour garder une atmosphère agréable, il faudrait donc que la pièce ait un volume de $8 \times 2 \times 20 = 320$ m³, soit, pour une pièce de 16 m², une hauteur d'étage de 20 mètres.

Evidemment, l'exemple est purement théorique, car il n'existe pas de pièces hermétiques ; bien au contraire, le renouvellement de l'air est beaucoup plus important qu'on ne le pense (fuite aux fenêtres, vent, tirage du poêle, ventilation, vasistas, fenêtre ouverte, etc.).

Si donc on augmente de 30 cm. la hauteur sous plafond d'une pièce de 16 m² de surface, on procure en tout 4 m³ 80 d'air frais en plus pour la nuit, ce qui représente tout au plus la quantité d'air nécessaire pour une personne pendant moins d'un quart d'heure.

En conclusion, on voit que ce qui importe surtout, c'est d'assurer un renouvellement suffisant de l'air, puisque deux personnes dormant dans une pièce demandent 320 m³ pour huit heures. D'où l'importance d'assurer la *ventilation* des pièces plutôt que d'augmenter la hauteur d'étage et par conséquent d'ajouter une fois pour toutes au cube d'air un volume de 4 ou 5 m³, à peine suffisant pour un quart d'heure.

Motifs des plafonds bas actuels. — Il a été signalé plus haut que les périodes humanistes adoptent la ligne horizontale, qui répond d'ailleurs à un souci de confort et de sérénité.

Les fenêtres sont très larges grâce à l'emploi du béton armé, et on les prolonge volontiers jusqu'au sol pour avoir une vue « panoramique ». Pratiquement, le linteau de la fenêtre n'est jamais placé à plus de 2 m. 60 du sol. La hauteur la plus répandue est 2 m. 30.

La faible profondeur des pièces dans la construction moderne. — Les pièces d'habitation ont rarement une profondeur supérieure à 5 m., et la profondeur la plus courante se situe entre 3 et 4 m. Il est évident qu'il ne faut plus, dans ces pièces courtes, de hautes fenêtres à imposte pour que le soleil y pénètre jusqu'au fond.

Les proportions. — Une pièce petite, de 3 × 3 m. par exemple, prend la forme d'un cube si on lui donne 3 m. sous plafond. Cette proportion est désagréable aux habitants, elle manque d'intimité et fait paraître le local plus petit qu'il n'est. La plupart des auteurs semblent d'accord pour dire qu'une petite maison est plus agréable, avec des plafonds à 2 m. 50, qu'avec des hauteurs de 2 m. 80 à 3 m. L'aspect extérieur comme l'aspect intérieur y gagnent.

La ventilation. — Les linteaux des portes sont à 2 m. 05 du sol. Ceux des fenêtres sont à 2 m. 30. Lorsqu'on place le plafond à 2 m. 80, par exemple, il se forme dans le haut de la pièce un tampon d'air vicié et chaud, de 50 cm. de haut, qui n'est pas entraîné dans les courants des fuites et ne se renouvelle pratiquement pas. Les odeurs de tabac et de cuisine y stagnent notamment.

Le chauffage. — L'air chaud s'accumule à la partie supérieure des pièces hautes, sans profit pour les habitants. Par ailleurs, un supplément de hauteur de 30 cm. augmente la dépense de chauffage de plus de 10 %.

Quelques données sur les hauteurs sous plafond pratiquées à l'étranger et en Belgique. — Etats-Unis, New York City Housing Authority : 8 pieds = 2 m. 43. Cette hauteur est obligatoire. Grande-Bretagne : 2 m. 50. Suisse : Les règlements ont abaissé la hauteur d'étage de 3 m. 10 à 2 m. 70. Suède : Hauteur libre : 2 m. 50. Pays-Bas : Hauteur libre : 2 m. 50 à 2 m. 60. Belgique : Instructions PO/53 de la SNHLVM : minimum : 2 m. 35 ; maximum : 2 m. 55. En appartement, la ville de Liège a abaissé la hauteur à 2 m. 50 sous plafond pour le complexe de la plaine des Manœuvres, bien que les services techniques dans les grandes villes soient assez conservateurs. La ville de Bruxelles s'est engagée dans la même voie.

(D'après CIL, N° 79, I/1956.)

BIBLIOGRAPHIE

Revue *Eternit dans la Construction*, N° 44.

Ce numéro est réservé à l'emploi de l'amiante-ciment dans la construction de bâtiments scolaires. Le besoin urgent de locaux d'écoles pose au peuple et aux autorités de gros problèmes financiers. Autres sont ceux auxquels l'architecte doit chercher la solution : opposition aux tendances voulant faire de nos enfants une masse au détriment de l'individualité, encouragement des efforts faits en vue du développement de la personnalité et du sentiment de la communauté, libération de l'enseignement de ce qu'il comporte encore comme rigidité. Un grand nombre d'exemples témoignent de réalisations approchant les idées de Pestalozzi. Des solutions intéressantes, urbaines, suburbaines et rurales, en plan comme en élévation, montrent l'utilisation des divers produits d'amiante-ciment « Eternit », ardoises, plaques ondulées et planes, brise-soleil, pièces moulées et tableaux d'écoles « palor ».